

FICHE DE RÉSERVATION DE LA SALLE DES FÊTES HOLZEM

SALLE LOUÉE À DES ENTREPRISES OU ASSOCIATIONS SANS BUT LUCRATIF

Demandeur: _____ Responsable: _____

Tél. privé /GSM: _____ Adresse: _____

Tél. bureau: _____ C.P. Localité: _____

E-mail: _____

Pour la date du _____ de _____ à _____ heures. Nombre de participants: _____

Compte bancaire / remboursement caution (IBAN) _____

Détails sur la manifestation _____

_____, le _____ Signature du responsable _____

	Salle	Tarifs journaliers		Caution unique par utilisation: 750 €	
<input type="checkbox"/>	Salle des fêtes	750 €	€	Concierge: 691 31 35 65 Total à payer avant la manifestation, y compris la caution de 750 €	
<input type="checkbox"/>	Salle de réunion (sous-sol)	250 €	€		
<input type="checkbox"/>	Supplément pour repas ou buffet	250 € (forfait)	€		
	Assurance couvrant les risques locatifs	10 € (forfait)	10 €		
<input type="checkbox"/>	Chaises, Tables, Podiums	50 € (forfait)	€		
<input type="checkbox"/>	Chaises	Nombre: _____	<input type="checkbox"/>	Podiums	Nombre: _____
<input type="checkbox"/>	Tables	Nombre: _____	<input type="checkbox"/>	Tables pour apéritif	Nombre: _____

Le signataire s'engage à respecter et à appliquer les exigences réglementaires pour les non-professionnels offrant des denrées alimentaires lors des manifestations locales ou privées. Des renseignements à ce sujet peuvent être demandés auprès du Ministère de la Santé - Division de la sécurité alimentaire.

- Le signataire s'engage à respecter les règlements d'ordre intérieur respectifs, les locaux sont à nettoyer après l'usage.

RETOURNÉ AVEC L'AUTORISATION SOLlicitÉE QUI EST SOUMISE À L'OBLIGATION DE RESPECTER LES RÉGLEMENTS D'ORDRE INTÉRIEUR RESPECTIFS ET DE NETTOYER LES LOCAUX APRES L'USAGE.

Le montant total est à virer sur le compte **BCEE n° LU86 0019 2801 0110 8000** de la recette communale.
La location ne deviendra effective qu'au moment du paiement. **La présente vaut facture.**

Réservé à l'administration

Copies pour information:

recette communale concierges de Mamer chef d'équipe transmis le: _____

Vu et autorisé. Mamer, le _____

**Pour le collège échevinal,
Le bourgmestre,**

Gilles ROTH